



**Cahiers d'histoire**

47-1 | 2002  
Varia

---

## Patronages catholiques, patronages laïques entre les deux guerres

Les enjeux de la socialisation des enfants

Dominique Dessertine et Bernard Maradan

---



**Éditeur**

Comité historique du Centre-Est

**Édition électronique**

URL : <http://ch.revues.org/446>  
ISSN : 1777-5264

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2002  
ISSN : 0008-008X

**Référence électronique**

Dominique Dessertine et Bernard Maradan, « Patronages catholiques, patronages laïques entre les deux guerres », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 47-1 | 2002, mis en ligne le 13 mai 2009, consulté le 27 octobre 2016. URL : <http://ch.revues.org/446>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 octobre 2016.

© Tous droits réservés

---

# Patronages catholiques, patronages laïques entre les deux guerres

Les enjeux de la socialisation des enfants

Dominique Dessertine et Bernard Maradan

---

- 1 Le processus de laïcisation de l'enseignement qui s'amorce dans les années quatre-vingt du XIX<sup>e</sup> siècle stimule, *a contrario*, la création de multiples patronages par les catholiques, affligés par la perspective d'une école sans Dieu. Ce mouvement ne laisse pas indifférents les membres de la Ligue de l'enseignement qui s'engagent dans une course-poursuite acharnée. La fin de l'Union sacrée ravive l'opposition entre les deux camps. Tandis que l'école laïque et les œuvres péri-scolaires sortent profondément affectées du conflit, l'institution ecclésiastique semble relativement épargnée parce qu'elle a pu maintenir une vie " normale ". Aussi le retour à la paix marque pour les uns la reprise en main de la société enfantine trop abandonnée pendant les longues années de guerre ce qui n'est pas le cas pour les autres. Cependant tous doivent se remettre de la " culture de guerre " <sup>1</sup>, encourager la fréquentation scolaire, policer les comportements, étayer les valeurs familiales : ces trois objectifs poussent au renforcement des patronages. Les enfants se voient offrir des jeux, des activités sportives, des accès à la culture, et en particulier à un média tout neuf, le cinéma. Ils y gagnent en bien-être et en ouverture d'esprit. Certes, au-delà d'une diffusion de valeurs communes de socialisation, les enjeux idéologiques sont toujours très prégnants. Mais *in fine* un équilibre s'opère qui aboutit à une intégration en douceur des enfants des milieux populaires. L'exemple lyonnais que nous analysons ici apparaît à bien des égards comme un modèle <sup>2</sup>.

## La volonté de socialiser...

- 2 Le choc de la guerre est terrible pour le mouvement laïque. Par sa durée, l'importance de la mobilisation tant matérielle que spirituelle, la guerre remet en cause de nombreux acquis antérieurs. La lente accoutumance à la discipline scolaire s'est délitée dans la jeunesse. Les enfants se sont libérés de l'emprise " d'habitus sociaux " encore récents. Les

rapports des inspecteurs d'académie sont alarmants. La guerre a brisé les gains enregistrés entre 1880 et 1914 quant à l'augmentation de la fréquentation scolaire. L'école buissonnière s'est développée, l'absentéisme scolaire a pris des proportions inquiétantes. En 1918 et plus fermement en 1919, Édouard Herriot attire l'attention de ses collègues du conseil général du Rhône " sur l'intérêt qu'il y a à reprendre très fortement en main une jeunesse qui a beaucoup souffert de l'absence du père et dont la mère a été prise à l'usine ". Pour enrayer " les habitudes de paresse et de laisser-aller que les élèves ont contractées durant la guerre ", il est nécessaire d'abord de rendre attrayante l'école primaire de la République, ensuite de reconstruire les œuvres péri-scolaires laïques dont le fonctionnement a été perturbé durant le conflit.

- 3 Pour réapprendre le chemin de l'école aux enfants, le renouveau de ces œuvres est fondamental. Beaucoup de maires en sont conscients. Comme ses prédécesseurs à la mairie de Lyon, Édouard Herriot est convaincu que les œuvres péri-scolaires contribuent au rayonnement de l'école publique. Déjà en 1899, Gailleton constatait que : « C'est à l'ensemble des œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école [...] qu'il faut attribuer en grande partie la prospérité de nos écoles. Les classes et les colonies de vacances, les gardiennages du jeudi et les nouveaux ouvroirs ont contribué pour beaucoup à en rendre le recrutement plus facile »<sup>3</sup>. Restaurer le dynamisme de ces associations est l'une des premières préoccupations d'Herriot au lendemain de la guerre. Pour « provoquer et entretenir l'élan nécessaire », il prend la décision de créer le Groupement départemental de l'enseignement laïque (GDEL) en mai 1920 qui doit, entre autres, coordonner les efforts des œuvres péri et post-scolaires, voire en susciter la création. Une fois ce cadre mis en place, Herriot parie sur le déploiement d'une multitude d'initiatives privées et espère que la large autonomie dont les associations vont jouir au sein du Groupement sera à l'origine d'une importante floraison d'activités séduisantes pour les enfants.
- 4 Si les laïques pensent que le patronage peut favoriser la fréquentation de l'école républicaine, dans l'esprit des catholiques lyonnais, il doit ouvrir l'accès à l'ensemble des œuvres cléricales, dont les écoles constituent toujours une armature solide à l'intérieur de la vie citadine. Certes, du côté catholique l'encadrement de l'enfance semble avoir été maintenu pendant les années de guerre. Dès le début de l'Union sacrée, les mesures adoptées en faveur des congrégations enseignantes (abolition de la loi de 1904 qui leur interdisait d'exercer) ont favorisé le monde clérical et lui ont permis d'accroître son action en direction des enfants. D'autre part, les patronages n'ont pas souffert d'un manque d'" animateurs ". Dans la paroisse populaire de la Guillotière, par exemple, le chanoine Poncet, (51 ans en 1914), a maintenu un patronage florissant<sup>4</sup>. Dans une paroisse de la presqu'île, Saint-Vincent, un jeune séminariste, qui dit sa première messe en 1921, a été " pendant les années difficiles l'un des directeurs dévoués du patronage ". Au lendemain de la guerre, l'enseignement confessionnel reste la première préoccupation de l'épiscopat<sup>5</sup>. L'Église, dynamique, enregistre de nombreuses vocations dans la décennie 1920 et passe de la défense à la conquête<sup>6</sup>. Et elle condamne toujours aussi vigoureusement l'enseignement des écoles non catholiques. Le pape Pie XI rappelle en 1930 dans son encyclique sur l'éducation de la jeunesse que « la fréquentation des écoles non catholiques, ou neutres ou mixtes doit être interdite aux enfants catholiques. Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres en tout genre de disciplines soient régis par un esprit vraiment chrétien »<sup>7</sup>. Les patronages contribuent donc à cet enseignement catholique, qui reste très dynamique à Lyon. Ils alimentent les écoles paroissiales et par leurs cours de catéchismes offrent aux

élèves de l'école publique les rudiments de l'enseignement catholique. Dans la paroisse Saint-Antoine, de Gerland, fondée en 1930, dans une " zone " peuplée de migrants et de marginaux, " indifférents " ou violemment anticléricaux, sensibles aux idées communistes, l'ouverture du patronage précède l'ouverture des écoles catholiques.

- 5 Par leur nombre, les patronages scolaires laïques lyonnais peuvent difficilement rivaliser avec ceux des structures ecclésiales. La disproportion entre la quarantaine (un par paroisse, dès 1914) de patronages religieux et les patronages laïques est frappante. En 1922, il n'existe que neuf patronages laïques. En dépit d'efforts considérables, leur développement est lent. En 1925, le président de la Fédération des patronages considère que dans une grande ville comme Lyon leur nombre est " ridiculement insuffisant " puisqu'il ne s'élève encore qu'à quatorze <sup>8</sup>. Dans les années trente, fluctuant chaque année, il oscille autour de vingt, au moment même où les paroisses nouvellement créées sur la rive gauche du Rhône, dans cet Est lyonnais en voie de structuration et de peuplement, gonflent encore le nombre de patronages paroissiaux. Mais les garderies du jeudi combinant initiative privée des patronages et appui municipal, connaissent un heureux développement qui vient compléter celui des patronages et inquiètent au début des années trente les responsables religieux. En 1934 un enfant sur deux inscrits dans les écoles publiques participe aux activités des garderies du jeudi.
- 6 Une des tâches des patronages est d'apprendre aux enfants les codes de la bonne conduite en collectivité. En ce sens, ils participent pleinement de ce courant de civilisation des mœurs observé par Norbert Elias depuis la Renaissance <sup>9</sup>, en particulier sur les franges urbaines où la misère fait le terreau de la violence. Dans la " zone " lyonnaise de Gerland <sup>10</sup>, le patronage est considéré comme une école où la présence du prêtre « pacifie les esprits, empêche les échauffements, les mots violents et les disputes hideuses [...]. Le patronage est par là même une école de politesse, de respect de soi, de savoir-vivre » <sup>11</sup>. Dans la paroisse Saint-Joseph aux Brotteaux, « on suit des cours de tenue, de politesse » <sup>12</sup> comme dans beaucoup d'autres paroisses. La discipline repose sur l'émulation. Les enfants sont récompensés en fonction de la régularité de leur présence aux séances et de l'ensemble de leur comportement. Ils reçoivent des points qui leur permettent d'accéder aux plus beaux lots de la fête de Noël et voient leurs noms publiés dans le bulletin paroissial, comme dans la paroisse Saint-Vincent en 1921. Enfin suprême récompense, les plus assidus et les plus sages se voient offrir l'accès à la colonie de vacances qui double le patronage pendant l'été. « Les petites filles savent bien qu'on ne mènera en vacances que les petites filles bien sages et bien pieuses » <sup>13</sup>. Le vicaire de Saint-Joseph se réjouit que les enfants en reviennent « plus obéissants, plus laborieux, plus affectueux ». Cette entreprise disciplinaire peut s'accompagner dans les patronages de garçons d'un recours aux méthodes militaires avec salut aux couleurs, prise d'armes mensuelle <sup>14</sup>, etc. Quant à l'éducation civique, elle est pleinement prise en compte par les patronages laïques. « L'éducation c'est d'abord le respect de soi-même, c'est ensuite le respect d'autrui [...]. Ni la presse ni les partis politiques ni les jeunesses ne peuvent objectivement faire l'éducation civique de la jeunesse. Il ne reste que les œuvres péri et post scolaires » <sup>15</sup>.
- 7 Socialiser conduit à travailler à la paix sociale. Particulièrement du côté catholique, les patronages s'inscrivent dans la tradition des œuvres où les " riches " donnent aux " pauvres ". Le président de la Fédération gymnique et sportive des patronages de France, Hébrard, déclare même : « Nulle part ailleurs ne se fait une meilleure compénétration des classes sociales, je dis nulle part ailleurs, on peut en croire plus de trente années d'expérience, trente années au cours desquelles j'ai vu de si touchantes rencontres entre

jeunesse étudiante et jeunesse ouvrière »<sup>16</sup>. Le rôle des bienfaiteurs est fondamental. Ils prêtent des terrains pour le jeu de football le jeudi<sup>17</sup>, invitent dans leur maison de campagne pour le pique-nique du dimanche et multiplient ainsi les rapprochements sociaux.

- 8 Du côté laïque, l'apothéose des efforts faits pour intégrer harmonieusement les jeunes générations se marque dans l'organisation d'une grande cérémonie annuelle, destinée aux anciens des patronages et des amicales. Pendant des dizaines d'années, de 1906 jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, ces jeunes gens ont été invités à l'hôtel de ville de Lyon (ou à l'Opéra quand l'assistance se fit plus nombreuse) pour marquer leur dix-huitième anniversaire. Au cours de cette fête civique de la jeunesse qui voulait renouer avec les fêtes de la jeunesse célébrées sous la Révolution, un jeune adulte prêtait serment, au nom de tous les autres. « Près de ce vieux palais communal, patrimoine collectif légué par nos laborieux ancêtres, déclarait-il, nous proclamons notre amour pour notre cité, notre dévouement sans réserve à la France et à la République, notre solidarité avec tous les humains ». Il prenait « le solennel engagement de toujours obéir aux lois de l'honneur et du devoir que nous dicte la morale laïque » et concluait : « notre seule fierté sera d'être actifs, d'être bons, de coopérer de tous nos efforts modestes mais convaincus à l'affranchissement du peuple dont nous sommes, par la science, la vérité et la justice ». La cérémonie avait des accents religieux qui soulevaient l'émotion. Ferdinand Buisson en 1922 s'écrie : « Je ne crois pas avoir souvent éprouvé une émotion aussi profonde que celle qui m'a pénétré dans cette fête lyonnaise : je n'avais jamais vu ce que je viens de voir ». La fête lyonnaise semble bien en effet avoir été la seule de son genre en France. Justin Godart, qui a rédigé le serment, suit de près chaque année le déroulement de cette manifestation. Les laïques, passionnés par la cause de l'enseignement, n'ont pas limité leur intervention en faveur de l'enfance au seul champ scolaire. Ferdinand Buisson, faut-il le rappeler, est alors directeur de l'Enseignement au ministère. Il reçoit le prix Nobel de la Paix en 1927.
- 9 L'œuvre éducative entreprise par les patronages s'accompagne dans les deux camps d'un souci de renforcer la famille et de l'intégrer pleinement à l'action entreprise sur ses enfants. C'est l'époque où de multiples œuvres catholiques s'implantent à Lyon, visant à encourager et à défendre la famille<sup>18</sup>. Pour les catholiques, la famille est un tout indissociable et compose l'unité de base de la paroisse, et au-delà de la société. Tel bulletin paroissial n'est-il pas sous-titré *Petite revue des familles*<sup>19</sup> ? Les curés veillent à diffuser le respect des parents y compris dans les quartiers où les liens semblent fort délités. Dans la " zone ", le curé de la paroisse de La Mouche, formé par le Prado, publie un article où il exhorte : « Enfants ne rougissez pas de vos parents ! Rougir de ses parents parce qu'ils sont pauvres, c'est prendre pour sujet de mépris ce qui devrait inspirer un plus grand respect. Car la tâche de l'éducation des enfants par des parents de condition modeste est incontestablement plus pénible que pour ceux qui ont reçu en partage les dons de la fortune »<sup>20</sup>. Pour les laïques aussi la famille doit être associée aux actions entreprises en faveur de ses enfants. Même si chez eux le discours est moins familialiste, il prend en compte les parents et les militants des patronages essaient de les intégrer au maximum à l'organisation des loisirs des enfants. Ils sont conviés à des concerts gratuits, à des conférences, comme à l'association Jules-Ferry, à la Guillotière, par exemple.
- 10 L'action éducative vise non seulement à ne pas exclure les parents mais encore à les associer à la tâche des patronages. La collaboration entre les vicaires ayant en charge les patronages paroissiaux et les familles est maintes fois affirmée. Dans certaines paroisses,

comme Saint-Joseph, est organisée une réunion mensuelle de parents pour renforcer leurs liens avec le directeur du patronage. « Le patronage ainsi compris devient le précieux auxiliaire de la famille dans la rude tâche de l'éducation de l'enfant »<sup>21</sup>. Les curés donnent des instructions aux parents comme, par exemple, de veiller à ce que les enfants fassent leurs prières matin et soir<sup>22</sup>. Ils multiplient les fêtes qui ne manquent pas au calendrier liturgique, mais aussi les “ séances du patro ”, auxquelles sont conviés grands et petits. Les enfants se produisent devant les parents qui croisent ainsi les autres familles du quartier et les éducateurs des loisirs de leurs enfants. La multiplication de ces fêtes, chaque dimanche, dit-on, dans l'active paroisse de Saint-Denis, semble traduire une forte symbiose entre les populations catholiques et l'encadrement ecclésiastique, dont la famille sort consolidée.

- 11 L'idéologie familiale est encore renforcée par le projet éducatif sur les petites filles. La paix sociale c'est aussi pour les hommes d'avoir des épouses sachant tenir un ménage. Il est bien précisé aux filles que « l'on ne vient pas au patronage uniquement pour se distraire mais aussi pour apprendre à coudre, à confectionner quelques vêtements. L'ouvrage tient une grande place dans les occupations du jeudi »<sup>23</sup>. Au patronage des filles, « on s'y amuse, bien entendu, mais surtout on y apprend le travail de couture, de broderie et celles qui sont fidèles se trouvent, à la fin de l'année scolaire, riches d'un véritable petit trousseau »<sup>24</sup>. Au patronage, les petites « trouvent les leçons de travail, d'ordre, d'économie qui sont tout le petit bagage nécessaire à ces fillettes appelées plus tard à être maîtresses de maison »<sup>25</sup>. Du côté laïque les ateliers pullulent aussi, et l'émancipation des filles n'en est qu'à ses débuts. Toutefois elle s'amorce à travers les multiples activités gymniques ou artistiques qui leur sont proposées. Elles commencent à voir affirmée leur place et tel ballet de fillettes, connu dans tout Lyon<sup>26</sup>, amorce une reconnaissance de l'égalité des droits au divertissement entre filles et garçons. Si les discours laïques insistent peu sur l'émancipation des fillettes, dans les patronages, on leur propose souvent des exercices gymniques, alors que du côté catholique on se méfie de toute exhibition, contraire à la pudeur. Gymnastique et sport y sont réservés aux garçons.

## ... Et de structurer le temps libre

- 12 Le souci d'occuper le temps hors de l'école, ce temps vide qui obsède depuis toujours les éducateurs, pousse les patronages catholiques à proposer aux enfants de multiples activités et à intégrer le jeu dans leur stratégie éducative. Le jeu est particulièrement développé dans les patronages paroissiaux, jeux de société l'hiver (dames, échecs, jeu de l'oie, billards), ou de plein air dès que le temps le permet. Les garçons jouent aux échasses, activité très populaire entre les deux guerres, au croquet, et de manière plus ou moins structurée au football, sur le moindre terrain disponible. Les vicaires organisent des concours de jeux « pour prouver aux parents les progrès physiques accomplis par leurs enfants ». Le développement physique des enfants est primordial chez les laïques, très réceptifs aux discours médicaux. Même si le développement de la gymnastique dans leurs rangs reste incomplet pendant très longtemps. « Ce n'est un secret pour personne qu'en dehors des patronages et des sociétés catholiques rares sont les sociétés et groupements qui fassent sérieusement de l'éducation physique »<sup>27</sup>. Mais les laïques, eux, promeuvent filles autant que garçons.
- 13 Du jeu en plein air au sport, la distance est vite franchie. Tous les patronages se lancent dans cette discipline, avec une avance notable du côté catholique. La Fédération

gymnique et sportive des patronages de France s'est structurée en 1898 et a reçu peu après l'adhésion de quatre puissantes sociétés de l'agglomération lyonnaise, La Sainte-Marie du patronage de la Guillotière, l'Union gymnique de Vaise, la Fraternelle d'Oullins et la Patriote de Saint-Denis, qui se retrouvent également au sein de l'Union lyonnaise des sociétés de gymnastique. Longtemps pionniers de la gymnastique, les patronages, au lendemain de la guerre, deviennent sensibles à l'engouement des jeunes pour le sport. Aussi, curés et vicaires n'hésitent-ils pas à s'engager dans l'organisation d'équipes sportives au moment même où les laïques rechignent à encourager le culte du muscle, qui ne peut se faire, selon eux, qu'au détriment de celui de l'esprit. Pour les catholiques, la discipline du corps conduisant à celle de l'esprit, il n'y a pas d'antinomie entre une éducation chrétienne et la pratique du sport. Au contraire, l'effort physique ne peut qu'être un antidote aux pulsions sexuelles. Certains prêtres reconnaissent n'avoir « aucun préjugé idéologique », contre le sport et estiment qu'il est de leur devoir de refuser « qu'une jeunesse toute matérialisée se précipite dans les stades, de plus en plus nombreux à chaque journée de loisir ». Ils vont donc aller la chercher là où elle est, en ne perdant pas de vue que le sport pouvait mener à tout. Ainsi « des résultats apostoliques éclosent »<sup>28</sup> avec les équipes sportives catholiques<sup>29</sup>. À Lyon, l'abbé Firmin réussit pleinement : le Club sportif-Terreaux qu'il crée et qui dispose d'un journal dès 1931, devient le premier club sportif de la région, avec ses huit équipes de football, ses sept équipes de basket, et ses diverses autres sections. Ainsi avec souplesse et grâce à son souci d'adaptation à la jeunesse, l'Église s'est trouvée, par abbés interposés, en tête du mouvement sportif dans la région lyonnaise.

14 À la fin des années vingt, les dirigeants des patronages laïques prennent conscience de l'avance dans ce domaine des œuvres catholiques. Alors qu'ils s'étaient montrés réticents face au développement des activités sportives, l'impression de se trouver confrontés, par ce biais, à une véritable entreprise de séduction catholique va infléchir leur attitude. Dans les années trente un virage est négocié, le sport devient une activité licite au sein des œuvres laïques. Elle est, toutefois, admise comme à regret. Le président de la Fédération des patronages tout comme le secrétaire du GDEL admettent que « le sport étant à la mode, des équipes de basket doivent être formées dans chaque patronage »<sup>30</sup>, puisque « les jeunes gens sont attirés dans les patronages catholiques où l'on asservit le sport au recrutement des consciences »<sup>31</sup>. Avec la création du challenge Coudrain au cours de l'année 1931, les équipes de basket des patronages laïques ont désormais une compétition officielle. Certes, plusieurs associations ont organisé, avant la reconnaissance officielle, des sections sportives. Ainsi le patronage de Monplaisir participe-t-il depuis 1926 au championnat de la Ligue du lyonnais comme, plus tardivement, les pupilles de l'association Jules Ferry. Il n'en demeure pas moins vrai que durant toutes les années trente le rôle éducatif du sport reste une question en suspens, en dépit du succès croissant de l'Ufolep (Union des fédérations des œuvres laïques d'éducation physique).

15 Les loisirs passent aussi par l'assistance à des séances de cinéma. C'est un média très vite reconnu par les autorités ecclésiastiques. Dès les lendemains de la guerre, la plupart des curés lyonnais, devançant les positions du pape, l'accueillent sans réserve, à l'instar du curé de la paroisse de l'Immaculée conception qui écrit : « Le cinéma fait sortir l'histoire du linceul des livres. Le cinéma devient la librairie universelle, le paradis des imaginations — il peut en être aussi l'enfer ! —, le vrai théâtre populaire »<sup>32</sup>. Les paroisses s'équipent donc en matériel de projection, les Pathé Baby, pour offrir aux enfants une séance hebdomadaire de cinéma, séance comportant des films à thème religieux mais

aussi de multiples *Charlot*. La création des offices du Cinéma éducateur contribue aussi à la diffusion du cinéma dans les garderies du jeudi des écoles laïques qui organisent leur programme autour de la séance de cinéma. Une pianiste accompagne les séances de muet<sup>33</sup>. Cet accès des enfants au cinéma ne doit pas cacher une autre distraction extrêmement populaire à Lyon, le théâtre de Guignol qui, tout autant que le cinéma, structure les jeudis après-midi des garçons des patronages et s'intègre dans leurs préoccupations avec, parfois, un répertoire spécifique qui met en scène leur vie collective, à la colonie tout particulièrement.

- 16 Les loisirs des enfants intègrent aussi le théâtre, où ils sont spectateurs mais aussi acteurs. Le théâtre que les jésuites avaient développé pour les élèves au XVIII<sup>e</sup> siècle se diffuse auprès des enfants des milieux populaires. Dans les patronages paroissiaux, il y a un véritable engouement pour cette expression artistique. On commente le jeu des acteurs dans les bulletins de la paroisse. Des auteurs sont spécialisés tels, entre autres, Gabrielle Bossis, dont la *Vieille fille et 13 gosses* rencontre un succès durable sur les scènes paroissiales lyonnaises. L'intention edificatrice n'est pas absente de ces textes spécialisés, qui ne sont pas pour autant nécessairement dépourvus de style. La plume, alerte, de monseigneur Lavarenne séduit le public familial qui se presse dans les salles paroissiales. Ce théâtre aide aussi à la découverte des grands textes classiques de Molière ou Racine. Un même goût pour le théâtre se manifeste aussi dans les patronages laïques, qui montent également des pièces spécialement écrites pour patronage, et qui offrent des cours de diction aux jeunes comédiens amateurs. Ils tiennent à entretenir l'amour de la langue chez les jeunes pupilles. Les patronages des deux bords fournissent ainsi une offre vivante de culture aux enfants qui les fréquentent. Ils les engagent à " pratiquer ", ce qui ne pouvait manquer de développer chez eux aisance corporelle et sociale et complétait ainsi un enseignement scolaire qui reposait beaucoup sur le livre et la mémoire, et peu sur le voir et le faire.
- 17 L'investissement le plus lourd dans lequel se lancent les patronages est celui des colonies de vacances, qui accueillent les enfants pendant les grandes vacances. Certes le mouvement était amorcé dès les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle mais, aux lendemains de la Première Guerre mondiale celles-ci connaissent un développement remarquable. Les œuvres des enfants à la montagne, nées dans l'agglomération lyonnaise au début du XX<sup>e</sup> siècle (Lyon 1901, Villeurbanne 1902), se développent dans le cadre d'associations philanthropiques vite relayées par les municipalités qui fournissent de 35 à 40 % des budgets<sup>34</sup>. À l'origine, il ne s'agissait que d'envoyer à la campagne pendant l'été de jeunes citadins que l'on plaçait dans des familles paysannes de Vernoux ou de Lamastre en Ardèche (enfants d'Oullins) ou de Salins dans le Jura (enfants de Villeurbanne) Certaines villes ne pratiqueront que ce type d'hébergement pendant tout l'Entre-deux-guerres faute de disponibilités financières. D'autres comme la municipalité socialiste de Villeurbanne investissent dans des bâtiments spécifiques, qu'elles aménagent. Les budgets privilégient ce type d'action en faveur de l'enfance. Les objectifs sanitaires sont premiers. Les médecins sont des éléments moteurs de ces œuvres, comme le professeur Beauvisage à Lyon ou le docteur Lazare Goujon à Villeurbanne. Mais peu à peu naît l'idée qu'il faut regrouper les enfants en " colonie ", et les initier à la vie communautaire. Sont privilégiées la participation à un mode de vie hygiénique (bains de soleil, repos, alimentation saine et abondante) et les activités de plein air liées à la vie champêtre, cueillettes de mûres, pêches aux écrevisses, etc. et également les grandes promenades de plusieurs kilomètres par jour. Du côté catholique, certes, il s'agit moins de développer la



bonne santé que l'esprit religieux, mais dans les faits l'amélioration de l'état physique des petits citadins est aussi prise en compte et joue comme un élément de séduction auprès des parents. Là aussi la découverte de la vie en plein air par de grandes balades est encouragée, pour affermir la santé autant que le caractère. Certes la colonie n'est pas un droit et seuls les plus méritants sont accueillis dans les colonies paroissiales. Du côté laïque l'accès est déterminé uniquement sur des critères sociaux et médicaux. En dépit de toutes ces réserves, au cours de ces deux décennies, un nombre grandissant d'enfants citadins a découvert ainsi la campagne, une campagne dans laquelle on ne se trouve pas seulement pour y travailler mais pour y partager des moments de détente. Des pratiques nouvelles sont nées. Au milieu des années trente ces enfants, devenus des jeunes gens créeront les Auberges de jeunesse.

- 18 Toutes ces activités nées du souci de structurer le temps libre des écoliers ont contribué à initier peu à peu les enfants des villes, et bien avant leurs parents, à ce que l'on appellera quelques décennies plus tard la civilisation des loisirs <sup>35</sup>.

## Au service d'objectifs sous-jacents

- 19 Socialisation, accès aux loisirs font l'unanimité, mais se maintient aussi évidemment la rivalité idéologique. Pour chacun des camps, à travers l'action des patronages, il faut affermir les convictions. Que le souci de la catéchèse soit clairement exprimé ne peut pas nous étonner de la part des responsables paroissiaux qui se plaignent que trop d'enfants ignorent tout de la religion, et qu'à neuf ou dix ans, ils ne savent pas encore leurs prières, ni le " Notre Père " ni le " Je vous salue Marie " <sup>36</sup>. Les cours de religion sont donc intégrés aux séances du patronage <sup>37</sup>. Côté laïque on réaffirme constamment son souci de former des esprits libres, capables de jugement indépendant et on développe les activités littéraires, surtout pour les plus grands dans les amicales.
- 20 Mais les patronages se battent aussi pour des enjeux plus subtils qui sont loin de faire l'unanimité des éducateurs. Premier fossé opposant les uns et les autres : patriotisme ou pacifisme ? Les catholiques, très sensibles au sacrifice des jeunes hommes pendant la Grande guerre, s'efforcent d'en transmettre le souvenir, tout particulièrement aux enfants. Les fêtes paroissiales sont l'occasion d'inaugurer des tableaux commémoratifs où sont inscrits les noms des membres du patronage morts pour la France. Le curé fait l'appel des noms, « appel si long et si douloureux pour ceux qui ont connu nos chers disparus, mais si glorieux pour le Patronage » <sup>38</sup>. Le culte de la patrie est encouragé. Dans une paroisse de la zone, l'abbé rappelle aux jeunes leur double titre de catholiques et de Français. Il leur rappelle aussi que leur drapeau était l'emblème de la patrie pour laquelle sont tombées tant de jeunes vies. À leur arrivée en colonie la première tâche des garçons en vacances est de déposer une gerbe au monument aux morts de la commune qui les accueille <sup>39</sup>.
- 21 Cette exaltation de l'héroïsme militaire conduit les patronages à développer la gymnastique militaire et les curés sont particulièrement fiers quand leurs groupes de gymnastique, souvent entraînés par d'anciens militaires, se voient agrées au titre de la préparation militaire. La Jeanne d'Arc de Vaise est ainsi agrée par le ministère de la Guerre en 1928 <sup>40</sup>, comme l'avait été avant elle la Patriote de Saint-Denis en 1921 <sup>41</sup>. À l'inverse, du côté laïque le pacifisme est solidement ancré. *Le Réveil du Rhône* en porte maints témoignages. Ce n'est pas un hasard si, par exemple, toute sa chronique des ouvrages pour enfants le 1<sup>er</sup> janvier 1934 est consacrée à la paix. Ferdinand Buisson,

présentant un des livres <sup>42</sup>, conclut : « Ce sont des Contes pour la paix. Tous ont bien pour but de faire naître en nous l'horreur de la guerre et l'amour profond entre les hommes ». Ce profond pacifisme, mûri des atrocités des champs de guerre, explique les hésitations face au sport du camp laïque. Les dirigeants du mouvement laïque tiennent à transmettre leur haine de la guerre aux jeunes générations. Le sport pour eux n'a d'autre finalité que de préparer les corps au combat. Il exalte les vertus belliqueuses et à ce titre il ne peut pas être une valeur, d'autant que l'entraînement physique ne peut, selon eux, que s'effectuer à l'encontre du développement de l'esprit. Le serment sportif exigé des jeunes laïques dans les années trente déclare : « Nous répudions l'esprit militariste, revancharde et belliqueux et nous crions notre amour de la fraternité des peuples. Nous admirons les jeux olympiques qui, s'ils mettent en valeur les performances admirables, sont aussi un moyen éloquent d'entente internationale » <sup>43</sup>.

- 22 Les patronages sont aussi un moyen pour les deux groupes face à face de se compter et de se faire voir. Ils travaillent à diffuser leurs idées dans les jeunes générations certes, mais au-delà ils tiennent à le faire savoir publiquement et la mise en scène de l'enfance et de la jeunesse qu'ils promeuvent s'inscrit dans cette volonté de démontrer dans la rue — et pacifiquement — l'ampleur de leur succès. Cela va du plaisir avec lequel le curé de la paroisse de l'Immaculée conception écrit dans son bulletin que les garçons du patronage « en promenade, par rang de quatre, font une jolie bande et qu'au croisement des avenues, les tramways en restent médusés » <sup>44</sup> jusqu'à l'organisation de manifestations de masse. À titre individuel, chaque « gone du patro » doit porter haut et loin les couleurs de sa paroisse, c'est-à-dire de son quartier mais aussi de l'Église surtout dans les paroisses qui restent terre de mission à la fin des années trente, comme celles des limites Est de la ville <sup>45</sup>. Chaque enfant doit « donner à sa paroisse un exemple édifiant de piété et de discipline » <sup>46</sup> et au-delà montrer la puissance de l'Église. Le moment le plus fort de cette démonstration de puissance sont les défilés organisés par les sociétés de gymnastique pour leur fête annuelle, qui sont comme un moyen de doubler l'interdiction des processions, qui remonte à Lyon à 1879 <sup>47</sup>. La société l'Espérance fait ainsi son tour de ville le 29 juin 1924, précédée de la fanfare et de la clique. Chaque année les défilés des gymnastes catholiques, qui se comptent par milliers, de la cathédrale Saint-Jean jusqu'au stade de Gerland, impressionnent beaucoup les observateurs. Les drapeaux et bannières qui accompagnent les groupes, les déplacements collectifs en tenue sportive et au pas de gymnastique veulent constituer un spectacle édifiant qui traverse la ville en musique et permet à chacun de prendre conscience, à travers un spectacle animé et coloré, de la puissance des troupes de l'Église. Les rues du centre de Lyon ne sont pas les seules à être concernées. Les petites villes du département comme Tarare ou Villefranche, connaissent aussi de telles animations. Le heurt avec des « bandes communistes » révèle bien les enjeux de ces défilés : s'affirmer publiquement à travers sa jeunesse et témoigner de sa vigueur et de son avenir.
- 23 Du côté laïque aussi la volonté est nette de valoriser la jeunesse, cette jeunesse dont les aînés ont été sacrifiés dans les tranchées. S'affirmer dans les rues est une manière de marquer sa force. Les laïques ne comptent plus exclusivement sur les résultats électoraux pour démontrer leur supériorité et se réjouir de l'efficacité des œuvres péri et post scolaires. Lors de la fête annuelle des patronages laïques, un grand défilé d'enfants traverse la ville de la place Bellecour au parc de la Tête d'Or, par la rue de la République. Itinéraire divergent par rapport à celui des gymnastes catholiques, mais qui passe aussi par des beaux quartiers (Les Brotteaux contre Ainay). Ce défilé doit être exemplaire lui

aussi, même s'il présente globalement une allure moins rigide, moins militaire que celui des gymnastes catholiques. Il est la vitrine des œuvres laïques.

- 24 Avec les fêtes de la jeunesse organisées à Lyon à partir de la fin des années 1920, à l'initiative du professeur Latarjet, à la tête de l'Institut d'éducation physique, et par le maire de Lyon, Édouard Herriot, le mouvement laïque se dote aussi de grandes parades. Leur itinéraire les conduit également au stade de Gerland. Plusieurs milliers de participants, deux ou trois fois plus de spectateurs, contribuent à mettre en scène les élèves des écoles laïques à travers des exercices gymniques qui se démarquent sur deux points au moins de ceux des catholiques. Il n'est pas question ici de s'entraîner à des exercices militaires et les jeunes filles y participent nombreuses, excellant au cheval d'arçon ou aux barres parallèles. Les enfants des deux sexes y sont largement conviés, et ceci dès leur plus jeune âge, les petits de la maternelle participant aussi à quelques démonstrations attendrissant les journalistes. Il s'agit certes de promouvoir l'éducation physique et la "race", donc de travailler à la santé publique, mais il faut tout autant le faire savoir et rendre sensibles les efforts d'une municipalité radicale en faveur des jeunes générations.
- 25 L'enfance et la jeunesse sont devenus des enjeux des politiques publiques, bien au-delà de l'école. Elles sont aussi devenues les bénéficiaires d'une offre concurrentielle de loisirs, qui poussant chaque camp à la surenchère a bénéficié aux utilisateurs. La concurrence, portée par des "animateurs" – militants laïques et clergé catholique – virulents s'adoucisait sur le terrain en accueillant parfois les mêmes individus, utilisant astucieusement le meilleur des propositions de chaque camp. L'existence même de deux "camps", défendant des enjeux forts, a-t-elle permis d'échapper à une entreprise massive d'embrigadement de la jeunesse au cours des années ultérieures ? L'hypothèse mérite d'être posée.
- 26 [correction typographique le 09 juin 2003]

---

## NOTES

1. Stéphane AUDOIN-ROUZEAU *La guerre des enfants (1914-1918). Essai d'histoire culturelle*, Paris, Librairie Armand.Colin, 1993, 188 p.
2. Dominique DESSERTINE et Bernard MARADAN, *L'Âge d'or des patronages. La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vauresson, CNFE-PJJ, 2001, 238 p.
3. Délibérations du conseil municipal, 18 décembre 1899, cité par : Patricia Marianne THIVEND, "L'école et la ville : Lyon (1870-1914)", Thèse de doctorat en histoire, Université Lumière-Lyon 2, 1997, 1 389 f°.
4. Pour alléger le texte de cet article nous ne donnons pas ici les références locales, qui sont toutes – sauf exceptions, mentionnées – tirées de notre ouvrage cité note 2, auquel nous nous permettons de renvoyer le lecteur.
5. Xavier de MONTCLOS, François DELPECH, Monique LUIRARD et Pierre BOLLE [dir.], *Églises et chrétiens dans la Seconde Guerre mondiale. La région Rhône-Alpes*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, 384 p., (p. 15).

6. Gérard CHOLVY et Yves-Marie HILAIRE, *Histoire religieuse de la France contemporaine, 1880-1930*, Paris, Payot, 1986, 457 p.
7. *Semaine religieuse du diocèse de Lyon*, 1930, 1, pp. 254-256.
8. La population de Lyon s'élève, d'après les recensements, à 570 000 habitants, mais en réalité elle ne dépasse pas 460 000 individus en 1926. Entre 1911 et 1936 la population lyonnaise stagne.
9. Norbert ELIAS *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy/Hachette Pluriel, 1977.
10. Dont est issu Louis Calaferte, et qui lui a inspiré de très belles pages.
11. *La Famille Saint-Antoine de Gerland*, novembre 1937.
12. *Le Messager de Saint-Joseph des Brotteaux*, novembre 1921.
13. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Saint-Vincent*, mars 1920.
14. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Saint-Vincent*, mai 1921.
15. E. AIMOT, " L'éducation civique de la jeunesse dans les œuvres post et périscolaires ", dans *Le Réveil du Rhône*, 1<sup>er</sup> décembre 1936.
16. *Bulletin paroissial de Saint-Denis-la Croix-Rousse*, mars 1929.
17. *Annales de Saint-Georges*, mars 1928.
18. Françoise BAYARD et Pierre CAYEZ [dir.], *Histoire de Lyon, des origines à nos jours*, Le Coteau, Horvath, 1990, tome II, p. 386.
19. Celui de la paroisse Notre-Dame des Anges, dans le quartier de La Mouche.
20. *Bulletin de la paroisse de La Mouche*, janvier 1919.
21. *Le Messager de Saint-Joseph des Brotteaux*, janvier 1923.
22. *Bulletin de la paroisse de La Mouche*, août 1920.
23. *Bulletin paroissial de Saint-Denis-la Croix-Rousse*, novembre 1929.
24. *Bulletin de la paroisse de La Mouche*, octobre 1922.
25. *Le Messager de Saint-Joseph des Brotteaux*, novembre 1923.
26. Association Jules-Ferry, Assemblée générale du 29 septembre 1938.
27. *Annales de la paroisse de l'Immaculée Conception et de la confrérie Saint-Jude*, octobre 1926.
28. Propos du biographe du père Firmin : Monseigneur Étienne-Marie BORNET, *Le Père Firmin*, Lyon, Chronique sociale de France, 1952, 165 p. (pp. 82-83).
29. Bruno DUMONS, Gilles POLLET et Muriel BERJAT, *Naissance du sport moderne*, Lyon, La Manufacture, 1987, 204 p.
30. Bureau de la Fédération des patronages du 14 décembre 1930.
31. Gustave Bordel, dans *Le Réveil du Rhône*, 1<sup>er</sup> janvier 1931.
32. *Annales de la paroisse de l'Immaculée Conception et de la confrérie Saint-Jude*, mars 1919.
33. Association Jules-Ferry, Assemblée générale du 29 septembre 1937.
34. *Œuvre villeurbannaise des enfants à la montagne, École de plein air et colonie scolaire de Dolomieu (Isère), compte rendu moral et financier, 1923*, Lyon-Villeurbanne, Imprimerie de la Cité J. Chambefort, 1924.
35. Alain CORBIN, *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995, 471 p.
36. *Bulletin paroissial de Saint-Denis-la Croix-Rousse*, novembre 1930.
37. *Le Messager de Saint-Joseph*, novembre 1924.
38. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Saint-Vincent*, décembre 1920.
39. *Le Messager de Saint-Joseph*, octobre 1925.
40. *Bulletin mensuel de la paroisse de l'Annonciation*, février-mars 1928.
41. *Bulletin paroissial de Saint-Denis-la Croix-Rousse*, février 1921.
42. *Le Rameau d'olivier* de Madeleine Vernet.
43. Rédigé par Marius Bordel, président du GDEL, il a été prononcé pour la première fois lors des épreuves sportives qui accompagnent le congrès du GDEL à Givors en avril 1931.
44. *Annales de la paroisse de l'Immaculée Conception et de la confrérie Saint-Jude*, février 1921.
45. *Annales de la paroisse de l'Immaculée Conception et de la confrérie Saint-Jude*, janvier 1928.
46. *Annales de la paroisse de l'Immaculée Conception et de la confrérie Saint-Jude*, février 1922.

47. Françoise, BAYARD et Pierre CAYEZ [dir.], *Histoire de Lyon...*, ouv. cité, p. 372.

---

## RÉSUMÉS

Dans leur affrontement, patronages laïques et patronages paroissiaux n'en partagent pas moins un certain nombre d'enjeux : raffermir la fréquentation scolaire, adoucir les comportements, renforcer la famille. Leur commune volonté de structurer le temps libre des écoliers les conduit à favoriser leur accès au théâtre et au cinéma, média alors tout neuf. Ils introduisent ainsi les enfants, avant leurs parents, dans une culture des loisirs. Ils ont tous aussi une volonté plus ou moins affirmée de développer la santé des plus jeunes. Mais de fortes divergences apparaissent qui révèlent des choix idéologiques secondaires mais très forts. Si la gymnastique n'est proposée aux fillettes que dans le camp laïque, c'est que l'égalité garçons/filles y est plus avancée ici que dans le camp adverse. Si le sport devient une spécialité catholique, c'est parce que les laïques redoutent le culte du muscle et opposent un pacifisme militant à l'esprit militariste de leurs adversaires. Tous mettent en scène leur jeunesse, qui devient un des signes de leur dynamisme. Cette confrontation n'a-t-elle pas évité les embrigadements totalitaires ultérieurs ?

Although they are competitive, both, public "patronages" ("Patronages" used to gather children and youngsters of working-class) suburbs or districts in order to organize different activities during their free-time and parish patronages share the same goals : improving school attendance, softening behaviours, and strengthening the sense of family. In their common will to structure the free-time of school-children, they promote their access to the theatre or the latest media : the cinema. Thus children are introduced before their parents into a culture of leisure. Besides, they all, more or less intend to improve young people's health . But some strong divergences appear, revealing ideological choices which are marked though secondary. For example, if girl can practise gym in public patronages it's because the sense of equality between boys and girls, is more advanced on this side. On the other hand, if sport becomes a catholic feature, it is because the ideology prevailing in public patronages disapproves of the cult of muscle. They also show a militant pacifism to oppose the military spirit of the other side. They all put their youth in the foreground, as a sign of their dynamism. To conclude, we wonder if this competition between public and parish patronages didn't play a part later to avoid totalitarian enrolments.